



CC du Pays des Herbiers (Siren : 248500621)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Les Herbiers
Arrondissement	Roche-sur-Yon
Département	Vendée
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/1994
Date d'effet	01/01/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Véronique BESSE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6 rue du Tourniquet
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	85500 LES HERBIERS
Téléphone	02 51 66 82 27
Fax	02 51 91 29 84
Courriel	info@cc-paysdesherbiers.fr
Site internet	www.cc-paysdesherbiers.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	30 162
-----------------------------	--------

Densité moyenne 120,46

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
85	Beaurepaire (218500171)	2 417
85	Les Epesses (218500825)	2 886
85	Les Herbiers (218501096)	16 418
85	Mesnard-la-Barotière (218501443)	1 436
85	Mouchamps (218501534)	2 922
85	Saint-Mars-la-Réorthe (218502425)	977
85	Saint-Paul-en-Pareds (218502599)	1 374
85	Vendrennes (218503019)	1 732

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) à compter du 1/01/2018
- Assainissement collectif à compter du 1er janvier 2019
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales - participation financière pour l'élaboration du SAGE - dans la limite du bassin versant des Maines Vendéennes et dans l'unique objectif d'assurer la préservation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques : . étude, aménagement, restauration, entretien des eaux libres et des eaux closes . étude, aménagement, restauration, entretien, exploitation d'ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau . étude, aménagement, restauration, entretien des zones de rétention temporaire sur les cours d'eau . étude, aménagement, restauration, entretien des zones de rétention temporaire des eaux de ruissellement et de lessivage . actions pour la protection, la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides à l'exception de la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles . actions, participations pour une gestion quantitative et qualitative de l'eau . communication, sensibilisation des acteurs concernés par la gestion, la préservation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques - actions, soutien financier pour la réalisation d'interventions spécifiques au territoire communautaire pour le contrôle et la lutte contre les organismes nuisibles pour les cultures et le milieu aquatique - organisation, gestion, soutien financier aux actions en matière de développement durable
Sanitaires et social
- Action sociale Étude, création, aménagement, gestion d'une plateforme de santé et prévention Création d'un relais assistants maternels Épicerie sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
7.3.5 Actions en matière culturelle et sportive d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - les interventions et manifestations culturelles à destination des élèves de toutes les écoles primaires et maternelles de la communauté de communes en intégrant le transport ; de manière accessoire, les interventions pourront concerner des écoles de communes non membres, - les actions du comité de jumelage, - les actions pour la réalisation de documents sur le patrimoine du territoire communautaire, actions, soutien financier en faveur de la promotion de la lecture par : création, gestion animation des bibliothèques et médiathèques
- Activités sportives
- l'apprentissage de la natation à destination des élèves des écoles primaires et maternelles en intégrant le transport, - le club sportif de natation, - les activités de natation liées au sport adapté.
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
promotion du tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
communications électroniques
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
7.3.1 Étude sur les transports et les plans de déplacement. 7.3.2 Prévention routière : - Actions en faveur des opérations de prévention routière. - Étude, aménagement, gestion de la piste d'éducation routière - Acquisition de matériel dans le cadre de la prévention routière 7.3.3 Étude, création, aménagement, gestion d'un cybercentre et de ses antennes. 7.3.7 Actions en faveur du développement d'un nouveau mode de garde des jeunes enfants avant leur scolarisation limité aux crèches d'entreprises. 7.3.10 Contribution au budget du SDIS.

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
85	SM du Vendéopole du Haut-Bocage vendéen (258503143)	SM fermé	110 955
85	SM Synerval (258501915)	SM fermé	198 033
85	Vendée eau (258500222)	SM fermé	625 747
44	SM EPTB de la Sèvre Nantaise (200034080)	SM ouvert	814 202
85	SM e-collectivités Vendée (200043115)	SM ouvert	693 179
85	Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (200042489)	SM fermé	689 496
85	SM du pays du bocage vendéen (258503184)	SM fermé	183 297
85	SM départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Vendée (TRIVALIS) (258502962)	SM fermé	640 212

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)